



## Foyer-Logement

# Le Foyer de l'Auzelais a été entièrement rénové

Vendredi 12 octobre Nathalie Guillot-Juin, sous-préète de l'arrondissement de Mauriac, et Gérard Leymonie, maire de Mauriac, ont inauguré les travaux réalisés à la résidence de l'Auzelais, entourés de nombreuses personnes dont Marie-Hélène Chastre, conseillère départementale, et Pascal Lacombe directeur de Polygone.

### Une résidence où il fait bon vivre

La résidence de l'Auzelais est un foyer de 60 logements accueillant des personnes âgées non dépendantes. Elle a ouvert ses portes en novembre 1989. L'établissement est géré par la commune de Mauriac par l'intermédiaire de son centre communal d'action sociale (CCAS).

La résidence compte 60 studios de 25 à 30m<sup>2</sup> dont 5 pour couples. Une cuisine collective (1) permet aux résidents de prendre leur repas ensemble, mais chaque studio comporte une kitchenette. L'établissement possède un salon de coiffure, une salle de pédicure et de kinésithérapie.

La vie à l'Auzelais laisse une grande liberté d'action aux personnes, concernant les visites, sorties, vacances, l'invitation d'amis ou de parents aux repas. Des agents de l'établissement logent sur place afin de répondre aux appels des résidents, de jour comme de nuit, à partir des alarmes placées dans chaque studio.

La résidence est un bâtiment de trois niveaux équipé d'un ascenseur desservant tous les étages. Malgré le bon entretien du bâtiment, des travaux de rénovation et d'accessibilité ont été réalisés pour améliorer le confort des résidents. Les travaux se sont déroulés en site occupé, nécessitant une gestion rigoureuse du chantier pour que les résidents et le personnel soient le moins gênés. Pascal Lacombe, directeur de Polygone, et Gérard Leymonie, ont tous deux remercié les résidents de leur patience.



Nathalie Guillot-Juin, sous-préète de Mauriac, a inauguré les travaux de rénovation du foyer logement de l'Auzelais

### D'importants travaux de rénovation

Pascal Lacombe a ensuite décrit les différents travaux réalisés. Ils ont tout d'abord concerné la réhabilitation énergétique du bâtiment. Une étude thermique avait identifié trois principaux postes de déperdition. Les façades ont été isolées par l'extérieur avec un polystyrène de 15 cm recouvert soit d'un enduit, soit de bardage. L'isolation des combles a été renforcée par soufflage de ouate de cellulose. Les huisseries extérieures ont été remplacées par de nouvelles en pvc ou en alu. A l'intérieur « nous avons également traité la partie chauffage et ventilation par le remplacement des convecteurs existants, la pose de panneaux rayonnants ainsi que la mise en place d'une ventilation hygrorégulable de type B, remplacement

des groupes de VMC, des bouches d'extraction et nettoyage des conduits de ventilation ».

Aux abords de la résidence, un stationnement pour personnes à mobilité réduite a été créé. L'éclairage a été revu ainsi que le cheminement jusqu'à l'entrée principale qui a également été modifiée. Pour répondre aux besoins de l'accessibilité, toutes les voies extérieures ont été améliorées – en enrobé – pour le confort des résidents.

Sur les 60 chambres que compte l'établissement, 52 salles de bain ont été modifiées, les 8 autres avaient déjà été équipées de douches adaptées. Un receveur extra-plat permet un accès sans effort, un revêtement antidérapant réduit le risque de chute, une barre de maintien et une main courante sécurisent les lieux. Une vasque rétractable s'adapte aux besoins des utilisateurs avec deux

positions dont l'une facilite l'accès avec un fauteuil. Enfin les Kitchenettes ont été remplacées avec des plaques de cuisson en vitrocéramique. Par ailleurs, un espace sanitaire accessible, a été créé à proximité de la salle de restaurant.

Pascal Lacombe a décrit le financement de l'opération. Le coût des travaux s'est élevé à 1 105 000 € avec une participation du CCAS de Mauriac de 300 000 € et des subventions de différents organismes : 176 000 € de l'Agric. Arco, 150 000 € de la Pat Cnsa Chav, 150 000 € de la Carsat, 22 000 € de l'Ircem et 22 000 € de la Kleisia. Le solde a été financé par deux emprunts, l'un de 255 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations sur 15 ans avec un taux de 0,60% – grâce aux livrets A – et un complémentaire de 30 000 € sur 10 ans au taux de 0,50 %.

auprès de la MSA. Pascal Lacombe a tenu à remercier le personnel de la résidence, notamment le responsable de l'entretien pour son excellent travail.

### Une belle réhabilitation

Gérard Leymonie a qualifié ces travaux de « moment important dans la vie de la résidence », d'autant plus qu'ils se sont déroulés en « site occupé ». Le maire a remercié les résidents pour leur patience mais aussi « pour la surveillance des travaux ». Gérard Leymonie s'est réjoui « la résidence a 30 ans mais elle est toute neuve » indiquant que le mobilier avait été changé par le CCAS. Le maire de Mauriac a souligné le « climat de confiance et de vrai partenariat » avec Polygone et fait remarquer que « grâce à une gestion rigoureuse de l'établissement, le CCAS a pu apporter une aide de 300 000 € qui permet de continuer d'accueillir sans augmentation du coût » qui est de 42,05 € par jour a précisé Marie-Hélène Chastre, conseillère départementale, pour un établissement dont le remplissage est en moyenne de 93%.

Nathalie Guillot-Juin a ajouté pour sa part « on ressent que cet établissement est géré par une équipe. C'est important dans la vie de la résidence ». La sous-préète a souligné la pertinence d'un tel équipement dans la palette des réponses à l'accueil des personnes âgées « Il garantit un prolongement du bien-être de la personne depuis son ancien domicile jusqu'à celui de la résidence ». Nathalie Guillot-Juin s'est satisfaite que les consultations médicales soient assurées au sein de l'établissement. La sous-préète a souligné la « vocation sociale évincée » d'un tel équipement « qui ne peut qu'être soutenu et consolidé » rappelant que « l'Etat encourage ce type d'établissement ». Elle a conclu ses propos en saluant « l'équipe qui assure le lien social ».

Stéphane Briant (1) La cuisine sert par ailleurs de cuisine centrale pour la cantine des écoles et le portage des repas.



Le travail de l'équipe de la Maison de l'Auzelais a été plusieurs fois salué



Le salon de coiffure de la Maison de l'Auzelais



La sous-préète et le maire au côté de Mathilde Lapyzzac, 96 ans